

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°114/NP**

Réunie le Lundi 8 janvier 2024 à 18 H 00
Chalet-logis de Blériot

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Gaëlle CARPENTIER, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Jean-Pierre MARNEF, Francine PERREUX, Pascal PHULPIN, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Claudette VOLVERT.

Excusé :

1. Approbation du CR de la réunion n° 113 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Bilan du concours en salle de novembre :

Nous avons eu 51 archers le samedi et 51 archers le dimanche. Nous avons réalisé un bénéfice de 1 142,78 €.

3. Préparation du concours jeunes du 13 janvier :

Nous avons 20 archers inscrits à ce jour. Le gymnase ouvre à 9 heures et nous aurons le temps d'installer le matériel. Les tables et bancs seront chargés dans la remorque à Blériot le vendredi 12 à 14 heures 30, ainsi que les récompenses.

La buvette proposera des boissons et des gâteaux, Guy viendra pour les crêpes.

La mise est de 5 € pour tous les archers, y compris les rémois.

Un stylo flèche sera donné au greffe à chaque archer et des bonbons lors des résultats.

4. Challenges de la Saint Sébastien des 17 et 20 janvier :

Les trophées ont été récupérés à l'exception de celui de Camille Boquet. Les tirs seront faits avec des arcs sans viseur de la compagnie pour tous les tireurs sauf les néophytes qui auront leur arc attribué à l'école de tir avec viseur.

8 galettes ont été commandées, servies avec jus de fruit et cidre.

Les cibles de jeux sont prêtes pour les tirs du samedi.

5. Situation financière de la Compagnie :

Au 31 décembre, la Compagnie dispose de :

2 147,67 € en caisse

3 584,37 € sur le compte courant

2 762,03 € sur le compte épargne.

Nous terminons l'année avec un déficit de 3 839,34 € par rapport au bilan prévu. Nos dépenses ont été plus importantes que prévu en équipements sportifs. Le budget prévu était de 5 000 €, nous avons eu en dépenses réelles 11 639 €. Nous avons dû remplacer la remorque volée pour 2 034 € ainsi que la tente de réception. Nous avons dépensé 4 412 € en matériel chez AMAZONE ARCHERIE, et des cibles mousses pour un montant de 3 510 €.

Nous avons eu une subvention exceptionnelle du Conseil général de la Marne de 1 103 €, et nous avons demandé une subvention exceptionnelle de la Ville de Reims de 2 000 € qui a été acceptée mais pas encore votée.

6. Préparation de l'AG du 3 février à Georges Hébert :

La salle est réservée pour 13 heures. André apportera le drapeau et Norbert la banderole.

Gérard BRISSAUD ne pourra pas venir pour le Département, il sera retenu au Championnat de France Jeunes à MULHOUSE. Norbert pourra le remplacer. Philippe DORMONT devrait venir pour le Comité Régional du Grand Est. Le maire de Reims sera représenté par Raphaël BLANCHARD.

Les rapports sont tous faits.

La séance sera suivie du pot de l'amitié.

7. Calendrier 2024 - 2025 :

Activ'été prévu le mardi 6 et le mercredi 7 août et mardi 13 et mercredi 14 août à Blériot.

Festiv'été du 28 août au 1^{er} septembre au Parc de Champagne.

Pour 2025 :

Concours jeunes le 11 janvier

Challenges le 15 janvier

Jeux le 18 janvier

Assemblée générale le 8 février

3D le 6 avril

8. Terrain de Longueval pour 3D :

Une convention a été signée pour le terrain de Longueval pour un coût de 250 € de location.

La compagnie de Longueval organise la semaine précédente un tir campagne, le terrain sera donc prêt pour notre installation.

Nous louerons des toilettes à la société DELVAUX pour 354 €.

Un budget prévisionnel a été établi par Norbert sur la base de 75 archers avec une recette de 2000 € et des dépenses pour 1500 €, ce qui ferait ressortir un bénéfice de 500 €.

Le Comité Régional prenait 1 euro par archer sur les mises des concours pour le défraiement des arbitres. Cela passe à 2 euros à compter du 1^{er} janvier 2024.

Nous avons augmenté la mise, qui est désormais de 12 euros par adulte pour un départ et 18 euros pour 2 départs ; 8 euros par jeune pour un départ et 12 euros pour 2 départs

9. Questions diverses :

Pour 2025, la FFTA prélèvera 2 euros par archer sur les cotisations pour les jeux olympiques. Nos cotisations ne seront pas augmentées.

Dossier 2024 Reims Urban Nature

Se déroulera du 1^{er} juin au 16 juin.

Notre concours extérieur aura lieu le samedi 8 et dimanche 9 juin.

Nous serons donc au Parc de Champagne du 12 au 16 juin de 14 heures à 18 heures, sauf le dimanche jusque 17 heures.

Semaine paralympique

Nous avons été contactés par Stéphanie DOREZ pour participer à cette manifestation du 2 au 6 avril.

Nous ne pourrons pas y aller car nous devons préparer notre tir 3 D qui doit avoir lieu le 7 avril.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 15.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX